



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DE LA CONFÉRENCE ÉPISCOPALE
DE PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE ET DES ILES SALOMON
EN VISITE AD LIMINA APOSTOLORUM**

Samedi 9 juin 2012

Chers frères évêques,

Je vous souhaite une cordiale bienvenue à l'occasion de votre visite *ad limina Apostolorum* et je remercie Mgr John Ribat pour les paroles aimables prononcées au nom de toute la Conférence des évêques de Papouasie - Nouvelle Guinée et des Iles Salomon. Cette rencontre constitue une opportunité privilégiée pour exprimer notre communion dans l'unique Église du Christ. À travers vous, j'envoie des saluts cordiaux aux prêtres, aux religieux, aux religieuses et à tous ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux. Assurez-les de mes prières afin qu'ils continuent à croître dans la foi, dans l'espérance et dans la charité.

Je désire faire l'éloge de vos efforts pour paître « le troupeau de Dieu qui vous est confié » (1 P 5, 2). L'attention que vous consacrez à ceux qui sont confiés à vos soins pastoraux est particulièrement digne d'intérêt dans la manière dont vous vous occupez des besoins primordiaux des pauvres, des exclus et des malades — en particulier ceux qui sont atteints par le sida — à travers le travail de vos organismes diocésains. Vous exercez une autre partie importante de votre ministère pastoral quand vous vous exprimez publiquement comme voix morale objective au nom de ceux qui sont démunis. Quand l'Église exprime sa préoccupation de manière publique, elle le fait légitimement et dans le but de contribuer au bien commun, non pas en proposant des solutions politiques concrètes, mais plutôt en aidant à « purifier la raison et à donner un éclairage pour la mise en œuvre de celle-ci dans la découverte de principes moraux objectifs » (*Discours au Westminster Hall, 17 septembre 2010*). Ces principes sont accessibles à tous, à travers le raisonnement correct et ils sont nécessaires pour la juste organisation de la société civile. C'est pour cette raison que je vous encourage à continuer à dialoguer et à travailler avec les autorités

civiles, afin que l'Église puisse être libre de parler et de fournir des services pour le bien commun de manière pleinement conforme aux valeurs évangéliques.

J'ai appris dans vos rapports que vous êtes en train de lancer diverses initiatives pastorales qui ont comme élément commun l'évangélisation de la culture. Cela est très important car la personne humaine ne peut « accéder vraiment et pleinement à l'humanité que par la culture » (*Gaudium et spes*, n. 53). Nous observons également le rôle fondamental de la culture dans l'histoire du salut, car le Dieu Un et Trine s'est peu à peu révélé dans le temps, atteignant son sommet dans l'envoi de son Fils unique, né lui-même dans une culture particulière. D'autre part, tout en reconnaissant les contributions respectives de chaque culture et en s'appuyant parfois sur leurs ressources pour accomplir sa mission, l'Église a été envoyée prêcher l'Évangile à toute les nations, dépassant les frontières construites par l'homme. Chers frères évêques, dans l'œuvre d'évangélisation continuez donc à appliquer les vérités éternelles de l'Évangile aux coutumes des personnes que vous servez, en vue de construire sur les éléments positifs déjà présents et de purifier les autres là où cela est nécessaire. De cette manière, vous accomplissez ainsi votre part dans la mission de l'Église de conduire les personnes de chaque nation, race et langue à Jésus Christ le Sauveur, en qui est révélée la plénitude et la vérité de l'humanité (cf. *ibid.*).

En parlant de cet aspect de l'évangélisation, il faut rappeler que la famille doit jouer un rôle central, car elle est l'unité de base de la société humaine et le premier lieu où l'on assimile la foi et la culture. Bien que la société ait reconnu le rôle important de la famille dans l'histoire, il faut actuellement prêter une attention particulière aux valeurs religieuses, sociales et morales de la fidélité, de l'égalité et du respect réciproque, qui doivent exister entre mari et femme. L'Église proclame inlassablement que la famille est fondée sur l'institution naturelle du mariage entre un homme et une femme et, dans le cas des chrétiens baptisés, elle est un contrat qui a été élevé par le Christ au niveau surnaturel de sacrement, à travers lequel le mari et la femme participent à l'amour de Dieu devenant une seule chair, promettant de s'aimer et de se respecter réciproquement, en restant ouverts au don des enfants de la part de Dieu. À cet égard, je loue vos efforts pour donner la priorité pastorale à l'évangélisation du mariage et de la famille conformément à l'enseignement catholique. Alors que vous poursuivez les célébrations pour le centenaire de la naissance du bienheureux Pietro To Rot, qui a versé son sang pour la défense de la sainteté du mariage, j'invite tous les couples mariés à se tourner vers son exemple de courage et à aider ainsi les autres à voir la famille comme un don de Dieu et un milieu privilégié dans lequel les enfants peuvent « naître avec dignité, grandir et se développer de manière intégrale » (*Homélie, 9 juillet 2006*).

L'œuvre d'évangélisation concerne tous les membres de l'Église du Christ. En vous rappelant que les évêques, comme les apôtres « sont envoyés dans leurs diocèses pour être les premiers témoins du Christ ressuscité » (*Ecclesia in Oceania*, n. 19), accomplissez chaque effort nécessaire pour offrir des programmes de formation et de catéchèse adaptés au clergé, aux religieux et aux religieuses, et aux fidèles laïcs, afin qu'ils puissent être des témoins forts et joyeux

de la foi qu'ils professent comme membres de l'Église catholique. Un laïcat catéchisé de manière adaptée et un clergé et des religieux bien formés, de la même manière qu'« un homme sage qui a construit sa maison sur le roc » (*Mt 7, 24*), seront équipés pour résister aux tentations du monde séculier et seront assez sages pour ne pas se laisser tromper par les tentatives de les convertir à des versions excessivement simplistes du christianisme, souvent fondées sur de fausses promesses de prospérité matérielle. Alors que je reconnais l'importance de développer et de conserver des programmes bien établis, je vous encourage à vous rappeler qu'un élément clef pour des programmes de formation et de catéchèse efficaces est l'exemple de témoins saints qui « accomplissant en tout la volonté du Père, [...] soient avec toute leur âme voués à la gloire de Dieu et au service du prochain » (*Lumen gentium*, n. 40). Ces témoins, et les personnes auxquelles ils enseignent, sous votre direction et avec votre soutien, aideront à faire en sorte que l'Église dans vos pays continue d'être un instrument efficace d'évangélisation, en attirant ceux qui ne connaissent pas encore le Christ et en inspirant ceux qui ont une foi tiède.

Chers frères évêques, mon espérance enfin, est que votre visite au Successeur de Pierre et aux tombes des apôtres vous renforce dans votre détermination à être des acteurs de la nouvelle évangélisation, en particulier pendant l'imminente Année de la foi. Je prie également pour que vos efforts portent du fruit, afin que le Royaume de Dieu puisse continuer à croître dans la portion de la vigne du Seigneur confiée à vos soins pastoraux. En vous recommandant à l'intercession de Marie, Mère de l'Église, et en vous assurant de mon affection et de mes prières pour vous et pour votre peuple, je vous donne volontiers ma bénédiction apostolique.